



La Turquie laisse planer la menace d'une fermeture des Détroits pour les navires russes

L'importance stratégique du Bosphore et des Dardanelles, passages obligés entre la Mer Noire et la Méditerranée

Par [superstation95](#)

Mondialisation.ca, 07 décembre 2015

superstation95.com

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#),
[Russie et CEI](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Histoire et Géopolitique](#)

Analyses: [SYRIE](#)

Préambule de l'éditeur de GlobalResearch La fermeture des Détroits (Bosphore et Dardanelles) par la Turquie constitue un acte de guerre contre la Fédération de Russie. Un récent article de [Sputnik](#) expose la situation. Selon ce document, en temps de guerre, le passage de navires militaires est laissé entièrement à l'appréciation du gouvernement turc. D'un point de vue légal, la Turquie n'a aucune justification pour créer des obstacles aux navires russes transportant du fret, y compris du fret militaire, a précisé le juriste russe Vladimir Morkovkin sur RBK. La Turquie peut refuser le passage des Détroits à des navires non-amis uniquement en cas de guerre. Après la Seconde Guerre Mondiale, Ankara a tenté à maintes reprises de renforcer son contrôle sur les Détroits. En 1982, la Turquie a tenté d'étendre le régime du port d'Istanbul à l'ensemble des Détroits. Cette décision a suscité un tollé de la part des pays voisins, et la Turquie a fait marche arrière. Nous voici à l'heure de choix très dangereux. L'accès maritime de la Russie aux mers chaudes et au grand large est essentiellement contrôlé par les pays de l'Otan et leurs alliés (1. Le Bosphore et les Dardanelles, 2. Le canal de Suez, 3. Le détroit de Gibraltar). [Mais l'Egypte peut-elle être encore considérée comme une alliée de l'Amérique ? NdT] Michel Chossudovsky, GlobalResearch.ca

La Turquie a commencé, de facto, à bloquer les navires russes, empêchant le transit via les Dardanelles et le Bosphore, entre la mer Noire et la Méditerranée.

Selon le système satellitaire de traçage AIS des navires, seule les navires turcs franchissent actuellement le Bosphore, et aux Dardanelles il n'y a plus aucun navire en mouvement.



En même temps, en Mer Noire et en Mer Méditerranée, il y a un petit convoi de navires sous pavillon russe, immobiles et en attente.

Ce n'est pas tout : plus aucun navire russe n'avance, parmi ceux qui se trouvent en mer Noire, venant de Novorossiisk [*port au Nord du Caucase, NdT*] et de Sébastopol et se dirigeant vers le Bosphore. Ce qui confirme indirectement une annonce de CNN, disant que la Turquie bloque les mouvements des navires russes dans les Détroits.

Il y a un traité spécifique qui régit l'usage de ces eaux par tous les États du monde. Il s'agit de la Convention de Montreux, officiellement Convention Concernant le Régime des Détroits.

Cet accord, signé en 1936, donne à la Turquie le contrôle sur le Bosphore et les Dardanelles et régit le passage des navires de guerre. La Convention donne à la Turquie les pleins pouvoirs sur les Détroits et garantit le libre passage des navires civils en temps de paix. Il réduit le passage des navires militaires n'appartenant pas aux pays riverains de la Mer Noire. Les termes de cette convention ont fait l'objet de nombreuses controverses pendant des années, concernant notamment l'accès de la flotte soviétique à la méditerranée.

Signé le 20 juillet 1936 à l'Hôtel Montreux en Suisse, ce texte a permis à la Turquie de remilitariser les détroits. Il prit effet le 9 novembre 1936 et fut enregistré à la Société des nations le 11 décembre 1936. Il est toujours en vigueur aujourd'hui, avec quelques amendements.

La Convention comprend 29 articles, 4 annexes et un protocole. Les articles 2 à 7 concernent le passage des navires marchands. Les articles 8 à 22 réglementent le passage des navires militaires. Le principe fondamental de la liberté de passage et de navigation est rappelé dans les articles 1 et 2. L'article 1 prévoit que « *Les Hautes Parties Contractantes reconnaissent et affirment le principe de liberté de passage et de navigation maritime par les Détroits* ». L'article 2 affirme que « *En temps de paix, les navires marchands bénéficieront de l'entière liberté de passage et de navigation dans les Détroits, de jour comme de nuit, quel que soit leur drapeau et quel que soit leur frêt* ».

La Commission Internationale des Détroits fut dissoute, permettant le rétablissement

complet du contrôle militaire turc sur les Détroits et la refortification des Dardanelles. La Turquie fut autorisée à fermer les Détroits à tout navire de guerre étranger en temps de guerre ou si les Détroits étaient menacés militairement ; de plus, il fut autorisé à refuser le passage à des navires marchands appartenant à des pays en guerre avec la Turquie.

La Turquie invoque maintenant ces pouvoirs, mais n'a pas déclaré officiellement si elle bloquait les navires de la Flotte Russe parce qu'elle est *menacée d'une agression*, ou parce qu'elle se considère elle-même comme *étant en guerre*. La semaine dernière, la Turquie a abattu un bombardier russe au-dessus du territoire syrien et cela a provoqué une rupture majeure entre les deux pays.

Cette nouvelle étape dans le conflit, le blocage des navires de guerre russes est une étape extrêmement dangereuse. Bloquer la Russie et empêcher que la Flotte de la Mer Noire ne puisse gagner n'importe quelle destination, ou revenir à son port d'attache, est quelque chose que les Russes ne laisseront pas faire.

Plus tôt ce matin [*le 29 novembre, NdT*], le président russe M. Vladimir Poutine a ordonné le déploiement de 150 000 hommes et leur équipement en Syrie, et il a AUSSI ordonné le déploiement de 7 000 hommes supplémentaires, avec leurs chars, leurs lance-roquettes et leur artillerie, à la frontière arménienne avec la Turquie, des troupes devant être *en ordre de bataille*. [*Il s'agit de troupes russes normalement présentes en Arménie, NdT*]

Il faut noter deux choses :

La Turquie est membre de l'Otan comme les États-Unis et la majeure partie des pays européens,

ET

La Turquie a tiré le premier coup de feu contre la Russie quand les Turcs ont intentionnellement abattu un avion russe la semaine dernière.

Il est important d'avoir cela en tête parce que, en tant que membre de l'Otan, la Turquie peut invoquer l'article 5 du Traité de Bruxelles (1949) qui exige que tous les membres de l'Otan se portent à son aide si elle est *attaquée*. Donc si la Russie décide de riposter après la destruction de son avion, les Turcs pourraient appeler l'Otan et clamer qu'ils ont été *attaqués*, et ainsi les forces de l'Otan qui seraient mobilisées se retrouveraient en guerre contre la Russie.

Il faut se rappeler, vraiment, que c'est la Turquie qui a ouvert le feu. La Turquie est le pays qui a *attaqué*.

Avant que l'Otan et le monde entier ne soient entraînés dans une guerre entre la Russie et la Turquie, les citoyens du monde doivent être prêts à rappeler à leurs dirigeants que La Turquie A Ouvert Le Feu.

Pourquoi les Turcs l'ont-ils fait ? Parce que la Turquie permet aux terroristes appelés État islamique de vendre le pétrole qu'ils tirent des régions qu'ils ont conquises. Le pétrole est écoulé depuis les zones pétrolifères saisies par État islamique, transporté par camions jusqu'en Turquie, et ensuite revendu à bas prix sur le marché noir.

Et cela représente, sur le marché noir, des sommes de plus d'un million de dollars PAR

JOUR, permettant ainsi à État islamique de s'armer et d'avoir toute la logistique nécessaire pour poursuivre ses activités terroristes. Il faudrait vraiment être stupide pour penser que tout cela puisse se passer en Turquie, sans que les dirigeants et hauts fonctionnaires turcs ne prélèvent leur pourcentage de ces ventes illégales. Dit simplement, la Turquie est clairement en affaires avec État islamique et la Russie la gêne, en attaquant État islamique en Syrie.

Et donc la Turquie a abattu un des avions russes qui était en train de bombarder le groupe État islamique. La Russie est furieuse ; le Président Poutine a déclaré que la destruction de cet avion était «*un coup de poignard dans le dos de la Russie*» et qu'elle était l'œuvre des «*complices du terrorisme*».

Il serait choquant que l'Otan vienne au secours de la Turquie dans de telles circonstances, parce que la Turquie, par ses actes, a apporté un support matériel aux groupe terroriste État islamique. Si c'était le cas, cela ferait de nous des complices du terrorisme.

Article original :



[Turkey's Blockade of Russian Naval Vessels' Access to the Mediterranean, Russia's Black Sea Fleet Completely Cut Off](#), publié le 1er décembre 2015

Traduit par Ludovic, édité par jj et relu par Literato pour [le Saker Francophone](#)

La source originale de cet article est [superstation95.com](#)
Copyright © [superstation95](#), [superstation95.com](#), 2015

Articles Par : [superstation95](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca